

28.6.38

M.T.

DIRECTION DU CABINET
Affaires Réservées

LE GOUVERNEUR GENERAL DE L.A.O.F.

à Monsieur le Gouverneur de la Côte d'Ivoire
(Cabinet)

ABIDJAN

.67 c^I

Rapport n°II de
Mme SAVINEAU./.

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli à toutes fins utiles, un exemplaire du rapport sur Abidjan-Bingerville et Grand-Bassam, de Madame SAVINEAU, Conseillère technique de l'Enseignement.

Je vous signale que ce document contient des assertions qui mériteraient d'être vérifiées avec une attention toute particulière et que si certains faits allégués sont bien exacts il serait urgent d'y mettre un terme ou d'y apporter remède

I P.J.

28.6.38